



Paris, le 15 octobre 2026

M. Jean Castex
Président du Groupe Public SNCF
2 Place aux Étoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur le Président,

La rentrée sociale est désormais bien entamée et se caractérise par un contexte de flambée des prix qui détériore lourdement le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs. Carburant, gaz, loyers, produits alimentaires, services, tout augmente sauf les salaires et les pensions.

Pourtant, le gouvernement, dans son projet de budget, aggrave encore la situation en s'attaquant notamment aux plus précaires et aux malades en gelant les prestations sociales et en réduisant le rôle protecteur de la Sécurité sociale. Il baisse aussi les moyens attribués aux services publics et gèle le salaire des fonctionnaires, avec des conséquences négatives sur les salaires des cheminot·e·s, pourtant en première ligne encore cet été afin de répondre aux besoins de la population face aux canicules.

Face aux défis climatiques et technologiques qui nous attendent, une politique industrielle n'est plus une option : elle est une nécessité absolue qui fait pourtant toujours cruellement défaut. Celle-ci inclue une planification industrielle et environnementale permettant de relocaliser et décarboner notre industrie. Elle doit nécessairement inclure le développement des transports ferroviaire de fret et de voyageurs, qui permettront de répondre aux enjeux d'une nécessaire transition écologique et énergétique.

Dans ce contexte, la balkanisation du système ferroviaire, l'éclatement de l'entreprise historique, la fragmentation des collectifs de travail et l'affaiblissement du cadre social, sous l'effet de l'ouverture à la concurrence, ne font qu'accentuer la fragilisation du service public ferroviaire. Cette évolution compromet sa capacité à répondre efficacement aux besoins des populations et à l'aménagement équilibré des territoires. Le coût global de cette ouverture à la concurrence suscite désormais l'inquiétude jusque parmi ceux qui en furent les principaux promoteurs.

De plus, nos fédérations posent également le constat que les débats parlementaires sur le projet de loi-cadre relatif au développement des transports sont au point mort. Dans le même temps plusieurs accidents graves se sont produits au cours des dernières semaines. Ceux-ci mettent une nouvelle fois en lumière le désengagement de l'État en matière de financement des infrastructures durant des décennies. Le ferroviaire a cruellement besoin de moyens humains, matériels et financiers et l'État doit sécuriser et planifier à long terme le financement de la régénération, de la modernisation et de la résilience climatique des infrastructures.

Par ailleurs, le projet de budget d'austérité du gouvernement est également marqué par une diminution des subventions publiques attribuées aux Régions. Ce tour de vis budgétaire inquiète particulièrement nos fédérations en raison du risque d'une diminution du niveau de contribution et d'investissements des régions pour le transport ferroviaire.

Ce début d'automne est également marqué par la légitime mobilisation des lycéennes et lycéens et des étudiant·e·s. Leur colère, leurs inquiétudes et leurs revendications doivent être entendues et prises en considération. Les jeunes doivent pouvoir grandir, apprendre, se former, construire leur avenir dans des conditions dignes.

C'est dans ce contexte de colère sociale que plusieurs organisations syndicales ont appelé l'ensemble des salariés du public comme du privé, des jeunes et des retraités, à franchir une nouvelle étape et à faire grève et manifester lors de la journée du 5 novembre.

Aussi, à la vue de ces éléments, et conformément à l'article 4.2 du titre II du RH 0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, les Fédérations CGT des cheminots, UNSA Ferroviaire, SUD-Rail et CFDT Cheminots vous déposent une demande de concertation immédiate (DCI) motivée par les points suivants :

- L'ouverture de négociations sur les conditions de vie et de travail ;
- La mise en œuvre d'une politique emploi permettant de s'assurer que, sur chaque chantier, les effectifs soient suffisants pour assurer une production ferroviaire en toute sécurité et avec de bonnes conditions de travail ;
- Le maintien de l'unité sociale du groupe et des droits et garanties des cheminots ;
- L'ouverture de réelles négociations salariales

Dans l'attente d'être reçus, soyez assuré, Monsieur le Président, de nos respectueuses salutations.

CGT Cheminots
Thierry NIER



UNSA-Ferroviaire
Fabrice CHARRIERE



SUD-Rail
Julien TROCCAZ



CFDT Cheminots
Thomas CAVEL

